

LOI TAQUET

Contexte et objectifs

La loi Taquet relative à la protection des enfants promulguée le 7 février 2022 est une loi structurelle qui organise le pilotage national de la protection de l'enfance. De ces orientations, se dessine des enjeux pour la protection de l'enfance.

Comparée aux précédentes lois de 2007 et 2016, la loi du 7 février 2022 est une loi dite « du détail » qui englobe des sujets très variés nécessitant un décryptage attentif.

Nous vous proposons donc de décrypter cette loi et d'appréhender les incidences qu'elle opère sur les pratiques.

Cette formation a pour objectifs pédagogiques de :

- ▶ Actualiser les connaissances des professionnels de la protection de l'enfance ;
- ▶ S'approprier le cadre législatif évolutif engendré par la loi du 7 février 2022 ;
- ▶ Identifier les enjeux actuels de la protection de l'enfance

Programme :

▶ Etat des lieux de la protection de l'enfance

- Définir la protection de l'enfance
- La protection de l'enfance en quelques chiffres
- L'histoire de la protection de l'enfance
- Le dispositif légal et réglementaire de la protection de l'enfance antérieur à la loi du 7/02/2022

▶ Contexte d'élaboration de la loi du 7 février 2022 et sa philosophie

- Une loi adoptée dans un contexte particulier
- Une loi en rupture avec ses prédécesseurs
- Philosophie de la loi du 7 Février 2022

▶ Décryptage des différentes dispositions de la loi Taquet et illustration des enjeux sur les pratiques

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation :

- ▶ Méthode affirmative : apports juridiques et supports pédagogiques.
- ▶ Temps d'échanges et interactions lors des sessions de formation (utilisation d'outils collaboratifs en ligne accessibles depuis le smartphone des participants).

Date :

Nous contacter

Lieu :

Durée :

1 journée répartie en plusieurs séquences

Horaires :

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Tarif non adhérents : 440 €

Public et pré-requis :

Formation à destination des salariés d'associations de la protection de l'enfance, de l'aide à domicile, du handicap et de l'insertion des jeunes. Pas de prérequis pour cette formation

Evaluation :

- ▶ Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- ▶ Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
Evaluation des acquis et de l'action de formation. Evaluation de l'action de formation par questionnaire en fin de formation

Intervenants :

- ▶ Nicolas NOCET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.